



**NOUVELLE PROCÉDURE D'OBTENTION DU QUITUS FISCAL
À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2020
MISE À JOUR 2022**

Qu'est-ce qu'un quitus fiscal ?

Lorsqu'un usager fait l'acquisition d'un véhicule dans un pays membre de l'Union Européenne, l'immatriculation nécessite de la part de l'acheteur une démarche auprès de la DGFIP pour obtenir un « quitus fiscal » puis une autre auprès du Ministère de l'Intérieur pour l'immatriculation.

Le certificat fiscal s'obtient auprès des SIE (Service des Impôts des Entreprises) après paiement éventuel de la TVA due au titre de cette acquisition.

Le numéro de ce quitus fiscal est ensuite transmis par l'usager au moment de sa demande de certificat d'immatriculation auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

Quel est le SIE compétent ?

- Pour les particuliers c'est le SIE auquel est rattaché le lieu de domicile
- Pour les professionnels, c'est le SIE du lieu du siège social ou du principal établissement

Qu'est-ce qui change au 1er octobre 2020 ?

Pour faciliter vos démarches et vous éviter des déplacements, une procédure dématérialisée d'échanges avec votre SIE de rattachement vous est proposée :

- 1 Vous vous rendez sur le site internet www.impots.gouv.fr
- 2 Vous téléchargez le formulaire
1993-PART-D-SD si vous êtes un particulier
ou le 1993-PRO-D-SD si vous êtes un professionnel
- 3 Vous complétez et signez ce formulaire
- 4 Vous scannez ce formulaire ainsi que les éventuelles pièces justificatives et l'adrezsez par messagerie électronique sur l'adresse dédiée aux quitus de votre SIE de rattachement, à savoir :

SIE de Clermont-Ferrand → sie.clermont-fd.quitus@dgfip.finances.gouv.fr
SIE de Riom → sie.riom.quitus@dgfip.finances.gouv.fr



Vous pouvez aussi prendre rendez-vous auprès de votre SIE pour déposer votre demande.

- 5 Le service prendra en charge votre demande

En cas de quitus payant, le SIE vous proposera, de préférence, des moyens dématérialisés de paiement de la TVA (virement).

Le SIE vous adresse ensuite votre quitus par messagerie ou vous propose un rendez-vous pour vous le remettre ou vous avise par messagerie d'un rejet.